

ENQUÊTE PUBLIQUE
du 26 mars au 12 avril 2021 inclus

Commune de Laas (45300)
Instauration de servitudes pour la régularisation de la
canalisation d'eau potable



Conclusions du Commissaire Enquêteur

M. Marc LANSIART

27 avril 2021

Une enquête publique a été organisée pour l'instauration de servitudes sur fonds privés pour la régularisation de la canalisation d'eau potable à Laas (45), du 26 mars au 12 avril 2021 inclus.

AVIS du Commissaire enquêteur :

SUR L'ORGANISATION DE LA PROCEDURE

L'enquête publique s'est déroulée conformément à l'arrêté préfectoral du 12 mars 2021:

- La publicité par affichage a été faite dans les délais et maintenue pendant toute la durée de l'enquête.
- Les publications ont été réalisées dans 2 journaux locaux, représentant les 4 parutions réglementaires,
- Le dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête ont été mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans la mairie de Laas ainsi que sur le site informatique de la Préfecture du Loiret.
- Le commissaire enquêteur a tenu 2 permanences en mairie de Laas

Deux observations ont été formulées par le public sur le registre d'enquête pendant la période de l'enquête, lors de la deuxième permanence du commissaire enquêteur.

SUR LE DOSSIER MIS A DISPOSITION DU PUBLIC

Le dossier soumis à l'enquête contenait les pièces exigées.

Ce document cernait correctement les enjeux soulevés par l'instauration d'une servitude pour la canalisation d'eau potable et informait le public des faibles contraintes que cette servitude créait.

CONCLUSIONS SUR LE PROJET

A la lumière de l'ensemble des éléments détaillés précédemment, après avoir pris en compte les points forts et faibles du projet, ainsi que les observations émises par le public et l'avis de la DDT du Loiret.

Considérant :

- Que l'instauration de servitudes pour la canalisation d'eau répond à la décision du tribunal administratif d'Orléans du 14 février 2017
- Que les effets de la servitude portent sur une surface réduite et ne sont pas très contraignants
- Qu'il n'y a pas d'opposition particulière contre le projet
- Que le Maître d'ouvrage souhaite régler au mieux ce projet

Aussi, j'émet un avis favorable :

A la demande d'instauration de servitudes sur fonds privés pour la régularisation de la canalisation d'eau potable sur la commune de Laas (45).

Fait à SARAN le 27 avril 2021

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a cursive name.

Marc Lansiaert
Commissaire enquêteur